



Tomb Of The Unknown Soldier

LITERARY CONTEST

ESSAYS AND POEMS

WIN A TRIP!

WIN A TRIP FOR TWO TO OTTAWA TO
REPRESENT CANADA'S YOUTH AT NEXT YEAR'S
NATIONAL REMEMBRANCE DAY CEREMONY
ON NOVEMBER 11TH.

REMEMBRANCE

Contestants are challenged to exercise their creativity and write an essay and/or poem on Remembrance.

This is a contest to select the most suitable essays and poems submitted by Canadian students in the Canadian school system.

The essays and poems will be judged at the local Branch and then at the Provincial level. The Provincial winners in the Junior, Intermediate and Senior categories will then be submitted to Ottawa for judging at the National level.

NATIONAL PRIZES

CATEGORY 1: SENIOR *grades 10, 11, 12*

Candidates will submit a composition in prose of not more than 800 words or a poem of not more than 32 lines.

	Essay	Poem
1 st Prize*	\$500.00	\$500.00
2 nd Prize	\$200.00	\$200.00

**The first prize winners in Category 1 will be invited to Ottawa, accompanied by a parent, relative or guardian, at the expense of The Royal Canadian Legion to represent Canada's youth at the National Remembrance Day Ceremony.*

CATEGORY 2: INTERMEDIATE *grades 7, 8, 9*

Candidates will submit a composition in prose of not more than 500 words or a poem of not more than 32 lines.

	Essay	Poem
1 st Prize	\$200.00	\$200.00
2 nd Prize	\$125.00	\$125.00

CATEGORY 3: JUNIOR *grades 4, 5, 6*

Candidates will submit a composition in prose of not more than 350 words or a poem of not more than 32 lines.

	Essay	Poem
1 st Prize	\$125.00	\$125.00
2 nd Prize	\$100.00	\$100.00

REGULATIONS FOR THE CONTEST

1. This contest is open to all Canadian students in the Canadian school system.
2. Entries may be submitted in either English or French.
3. Entries will be marked on the basis of originality of thought, expression, presentation, grammar, spelling and Canadian content.
4. Candidates must complete an official Registration Form, available from the local Legion branch or on line at www.Legion.ca, and attach it to their entry (no staples please).
5. Candidates will use only one side of the page.
6. Entries must not exceed the word or line limit.
7. Contestants may enter both the Essay Contest and the Poetry Contest, but may submit only one entry for each category.
8. Students who have been out of the educational system for more than two consecutive years are ineligible to compete in the Literary Contest at any level.
9. **All entries are to be submitted to the local Legion branch.**

A plaque will be awarded to the winner in each category, and to the winner's school.

Prizes will be awarded on the recommendation of the judges, whose decision will be final.

On notification of having been selected as a winner at the Dominion Command level, the writer agrees to the full and exclusive non-profit use of the literary work by The Royal Canadian Legion for the period of one year, after which all rights for usage revert to the writer.

ARE YOU INTERESTED?

Please contact the Legion branch nearest you for the specific deadline date for entries.



Tombe du Soldat Inconnu

LE CONCOURS LITTÉRAIRE

COMPOSITIONS ET POÈMES

**GAGNEZ
UN VOYAGE!**

**GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX À OTTAWA
POUR REPRÉSENTER LA JEUNESSE DU
CANADA DURANT LA CÉRÉMONIE NATIONALE
DU JOUR DU SOUVENIR, LE 11 NOVEMBRE
DE L'ANNÉE PROCHAINE.**

LE SOUVENIR

Les candidat(e)s sont invité(e)s à exercer leur imagination en écrivant une composition et/ou un poème sur le Souvenir.

Il s'agit d'un concours pour sélectionner les compositions et poèmes les plus représentatifs soumis par les élèves canadiens du système scolaire canadien.

Les compositions et poèmes seront jugés à partir du niveau de filiale locale, jusqu'au niveau provincial. Les gagnant(e)s au niveau provincial dans les catégories junior, intermédiaire et senior seront soumis à Ottawa pour être jugés au niveau national.

PRIX NATIONAUX

CATÉGORIE 1: SENIOR 10^{ième}, 11^{ième}, 12^{ième} années

Les candidat(e)s soumettront une composition en prose de 800 mots au maximum ou un poème de 32 vers au plus.

	Composition	Poème
1 ^{er} Prix*	500.00 \$	500.00 \$
2 ^{ième} Prix	200.00 \$	200.00 \$

**Les gagnant(e)s dans la catégorie 1 seront invité(e)s à Ottawa, accompagné(e)s d'un parent ou tuteur, aux frais de la Légion royale canadienne, pour représenter la jeunesse du Canada à la cérémonie nationale du jour du Souvenir.*

CATÉGORIE 2: INTERMÉDIAIRE 7^{ième}, 8^{ième}, 9^{ième} années

Les candidat(e)s soumettront une composition en prose de 500 mots au maximum ou un poème de 32 vers au plus.

	Composition	Poème
1 ^{er} Prix	200.00 \$	200.00 \$
2 ^{ième} Prix	125.00 \$	125.00 \$

CATÉGORIE 3: JUNIOR 4^{ième}, 5^{ième}, 6^{ième} années

Les candidat(e)s soumettront une composition en prose de 350 mots au maximum ou un poème de 32 vers au plus.

	Composition	Poème
1 ^{er} Prix	125.00 \$	125.00 \$
2 ^{ième} Prix	100.00 \$	100.00 \$

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Ce concours est ouvert à tous les élèves canadiens du système scolaire canadien.
2. Les soumissions peuvent être en français ou en anglais.
3. Les soumissions seront évaluées d'après l'originalité de pensée, expression, présentation, grammaire, orthographe et contenu canadien.
4. Les candidat(e)s doivent remplir un Formulaire d'Inscription officiel, disponible de la filiale locale de la Légion ou à www.Legion.ca, et l'attacheront à leur soumission (pas d'agrafe s'il vous plaît).
5. Les candidat(e)s n'écriront seulement que sur un côté de la feuille.
6. Les soumissions ne devraient pas excéder les limites de mots et de lignes indiquées.
7. Les étudiant(e)s qui n'ont pas fait partie du système d'éducation pour plus de deux années consécutives ne sont pas éligibles à concourir à n'importe quel niveau du concours littéraire.
8. Les concurrent(e)s peuvent s'inscrire pour les deux concours, composition et poème, mais ne peuvent soumettre qu'une entrée dans chaque catégorie.
9. **Les candidat(e)s devront remettre leur soumission à la filiale locale de la Légion.**

Une plaque sera décernée aux gagnant(e)s dans chaque catégorie et à leur école.

Le choix des gagnant(e)s sera fait par des juges dont les décisions seront irrévocables.

Dès la notification qu'il ou elle a été choisi(e) comme gagnant(e) au niveau de la Direction nationale, l'écrivain accepte la pleine et exclusive utilisation, à but non lucratif, de son ouvrage littéraire par la Légion royale canadienne pour une période d'une année, suite à laquelle, tous les droits d'utilisation retournent à l'écrivain.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ(E)S?

Veuillez communiquer avec la filiale de la Légion la plus près pour connaître la date limite pour soumissions.